
Suivi des linéaires d'écoulement des cours d'eau en période d'étiage dans le département de la Marne

Tewann Beauchard¹, Camille Barascut¹, Rodolphe Parisot², Hervé Mathelin³, Aline Antoine^{*4}

¹ Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques

² Office Français de la Biodiversité Grand Est

³ Communauté de communes de la Région de Suippes

⁴ Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suippe

Résumé

Le contexte climatique actuel engendre une intensification des épisodes de sécheresse, affectant les cours d'eau et les communautés piscicoles. Dans ce cadre, la Fédération de la Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité et la Communauté de communes de la Région de Suippes, a mis en œuvre un suivi régulier des linéaires d'écoulement sur plusieurs cours d'eau du département. L'objectif est de comparer 21 cours d'eau situés sur la nappe de la craie, en distinguant ceux soumis à une pression hydrique par captage, du fait que la région est très agricole, et ceux qui n'en subissent pas tels que deux cours d'eau témoins, l'Auve et le Pinsoie. L'évaluation de l'état des linéaires d'écoulement est réalisée grâce au protocole de l'Observatoire National des Débits d'Étiage (ONDE), qui caractérise chaque station selon plusieurs modalités : écoulement visible acceptable, écoulement visible faible, écoulement non visible, ou assec. Les premiers résultats révèlent une progression significative des situations d'assec et une répartition très hétérogène des réponses selon les bassins versants et la résilience locale. Ces assecs, plus fréquents, sont intensifiés et prolongés par les prélèvements pour l'irrigation. Ainsi, la recolonisation piscicole des milieux est freinée voire arrêtée. Ce suivi spatialisé constitue une base pour l'amélioration des mesures de gestion et la préservation des habitats aquatiques menacés.